

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Module Libre Immersion EE 2026-2027

Code T.TS.SO352.ML100.F.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ module sur 2 semestres automne et printemps ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 3 ECTS	Langue ☐ allemand ☒ français ☐ anglais
---------------------------------	--

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Le module Immersion, destiné spécifiquement aux étudiant-es en emploi, offre l'opportunité de découvrir un champ professionnel différent de celui dans lequel s'inscrit leur pratique habituelle. Il invite notamment à interroger le contexte d'action sociale dans lequel évolue l'institution choisie, les principaux enjeux sociaux et éthiques qui influencent son fonctionnement ainsi que les pratiques professionnelles privilégiées et les questionnements qui en découlent.

Compétences visées

Parmi les huit compétences du référentiel PEC20, la compétence no. 5 occupe une place centrale :

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Savoir restituer l'essentiel de l'analyse de la mission et du contexte institutionnel, des approches, modèles et méthodes d'intervention, ainsi que des problématiques et des besoins observés durant l'immersion, tout en tenant compte des enjeux sociaux et éthiques auxquels l'institution visitée est confrontée.
- Développer une posture réflexive et critique sur la pratique professionnelle observée en mobilisant la méthode d'analyse des pratiques professionnelles (APP).

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu général

- Méthode d'analyse des pratiques professionnelles APP
- Immersion dans les institutions sélectionnées
- Analyse et préparation de la restitution en plénum par groupes thématiques

Forme d'enseignement

- Séquences pédagogiques en plénum
- immersion en institution
- Travail en sous-groupes : analyse des pratiques et préparation de la restitution

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Modalités d'évaluation et de validation du module libre Immersion

Le Module Libre Immersion MLI est un module à 3 crédits ECTS, évalué en acquis-non acquis.

La validation du module est soumise aux conditions suivantes :

- Participation active aux séquences pédagogiques en plénum.
- Dépôt des documents "Choix de l'institution" et "Attestation de l'institution" sur Moodle selon l'échéancier.
- Réalisation des journées d'immersion.
- Participation active à la séance de validation du module : présentation orale en plénum des résultats des APP élaborés par les sous-groupes thématiques.

Pour obtenir la modalité "acquis", l'ensemble des exigences ci-dessus doit être satisfait. Les trois premiers points constituent un prérequis à l'accès à la séance de validation du module ; ils seront évalués individuellement. La validation du module prend la forme d'une présentation orale collective, dont les modalités seront précisées au début du module, suivi par un échange avec la professeure responsable du module ainsi que les pairs. Pour cette partie, l'ensemble du groupe est évalué de manière globale : il est soit en réussite, soit en échec. Dans le cas où la présentation du groupe n'est pas validée, les 3 premières conditions de validation du module deviennent caduques, et les modalités de remédiation s'appliquent par défaut. La durée de la présentation est de 30 minutes par groupe plus 30 minutes d'échange. Le choix du support pour la présentation est libre.

- Le rattrapage de l'examen (séance de validation du module sous forme de présentation collective) est possible si l'absence d'un ou de plusieurs membres du groupe est dûment justifiée.
- En cas de non-validation du module, un travail écrit individuel est exigé conformément au point a) des modalités de répétition, pour autant que les trois premières conditions mentionnées ci-dessus soient remplies. A défaut, la modalité b) s'applique.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

MODALITES DE REPETITION

Note F - Répétition

L'étudiant-e qui obtient **une note non-acquis, soit un échec au module** doit le **répéter**, conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO (p.11) adopté le 2 juin 2020 et entré en vigueur le 14 septembre 2020.

L'étudiant-e annonce par courriel au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch), dans les 10 jours après la réception de sa note F, la modalité qu'il-elle choisit. Passé ce délai, la modalité a) s'applique par défaut.

Les modalités de répétition sont les suivantes, au choix de l'étudiant-e :

a) Elaborer un travail écrit individuel, qui documente l'ensemble de la démarche induite par le module - individuelle et collective, en tenant compte des objectifs fixés dans le descriptif du module. Cet écrit doit être déposé sur Moodle, espace MLI, le 29 mars 2027 dernier délai. Il aura une ampleur de 5 à 6 pages. **Les autres conditions de validation du module (points 1-3) doivent obligatoirement être réalisées selon le planning initial, conformément au descriptif ci-dessus** (point 6 : Modalités d'évaluation et de validation); dans le cas contraire, la modalité b) s'applique par défaut.

Les travaux déposés sur Moodle sont systématiquement et automatiquement analysés par le logiciel antiplagiat compilatio.

b) Refaire l'entier du module durant le semestre d'automne suivant, soit le semestre d'automne 2027.

8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante. Toutefois, les crédits ECTS associés à ce module devront être acquis dans le cadre du délai maximal d'étude réglementaire.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

Donnay, J., & Charlier, E. (2008). *Apprendre par l'analyse de pratiques. Initiation au compagnonnage réflexif*. Presses universitaires de Namur.

10 **Enseignant-e-s** Gutjahr Elisabeth

Responsable de module *
Elisabeth Gutjahr

Descriptif validé le *
31 août 2026

Descriptif validé par *
Etienne Jay
Responsable de filière